

# **Note d'orientation N° 1**

## **Créer des opportunités pour tous**

La mondialisation fait aujourd'hui partie des questions les plus controversées. C'est un phénomène complexe, d'une ampleur considérable, qui touche les gens de différentes manières. Certains estiment que c'est une force positive créatrice de richesses, d'autres la tiennent responsable des nombreux problèmes de la planète. Toutefois, la plupart du temps, le débat n'aborde pas le problème de l'impact de la mondialisation pour les gens ordinaires à travers le monde.

Cette question était au cœur des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, organe indépendant créé par l'Organisation internationale du Travail en 2002. Le rapport de la commission intitulé «Une mondialisation juste. Créer des opportunités pour tous» a été publié en février 2004.

D'après la principale conclusion du rapport, le potentiel de la mondialisation est immense, mais il est urgent qu'elle devienne plus juste, et que ses bienfaits profitent à davantage de personnes et de pays. Cela implique qu'il faut changer le cours de la mondialisation. Le rapport souligne que «le fonctionnement actuel de l'économie mondiale souffre de déséquilibres profondément ancrés et persistants qui sont inacceptables sur le plan éthique et intenables sur le plan politique [...] Pour la vaste majorité des femmes et des hommes, la mondialisation n'a pas répondu à leurs aspirations, simples et légitimes, à un travail décent et à un avenir meilleur pour leurs enfants.»

### ***Le fossé entre riches et pauvres s'élargit***

Si beaucoup profitent des avantages de la mondialisation, pour le plus grand nombre, son potentiel n'est pas réalisé. Ces dernières décennies, l'écart des revenus entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres s'est creusé. Entre 1985 et 2000, on a recensé seulement 16 pays en développement dont la croissance économique annuelle dépassait 3 pour cent, et la production économique a chuté dans 23 pays en développement. Le développement du commerce, des investissements étrangers et des nouvelles technologies a laissé de côté de nombreux pays, notamment en Afrique.

La croissance rapide des marchés mondiaux ne s'est pas accompagnée de l'élaboration de politiques socioéconomiques adaptées aux besoins des gens. Les règles applicables au commerce international, aux investissements, à la finance et aux migrations sont considérées comme injustes par les pays en développement, qui n'ont pas suffisamment la possibilité d'influer sur l'économie mondiale. De même, les travailleurs et les pauvres peuvent rarement s'exprimer à propos de ce processus; parfois, ils ne le peuvent pas du tout.

### ***Principales caractéristiques de la mondialisation***

Aujourd'hui, la mondialisation se traduit par une circulation des biens et des services beaucoup plus grande et par une forte augmentation des flux financiers. Cela a accru la concurrence entre les entreprises et entre les pays.

De plus, des moyens de transport et de communication plus simples et plus rapides ont rendu les activités commerciales transfrontières moins coûteuses et fait paraître le monde plus petit. Des événements qui ont lieu à un endroit donné peuvent avoir des effets immédiats sur des personnes se trouvant à des milliers de kilomètres de là. Néanmoins, si certains obstacles à la circulation des biens et de l'argent ont disparu, les restrictions à la circulation des personnes demeurent, et sont parfois renforcées.

Cette évolution est la conséquence de décisions prises aux niveaux national et international et de la rapidité des changements technologiques.

Le rapport recommande une modification des comportements et une révision des politiques afin d'instaurer une mondialisation ayant une forte dimension sociale. Celle-ci devrait se fonder sur des valeurs universelles telles que les droits de l'homme et la dignité, la démocratie et l'égalité de chances.

S'il n'existe pas de remède miracle, le rapport contient une série de recommandations et de propositions censées contribuer à faire de la mondialisation une force positive au service de tous, dans tous les pays. «Nos propositions sont ambitieuses, mais réalisables. Nous sommes convaincus qu'un monde meilleur est possible.

Le rapport expose un ensemble d'actions concertées aux niveaux national, régional et international auxquelles seraient associés les organismes internationaux, les gouvernements, les travailleurs, les employeurs et la société civile. Outre des règles plus justes en matière de commerce, de finance et de migrations, le rapport préconise des politiques destinées à promouvoir l'emploi décent, le développement économique durable, la sécurité sociale, l'éducation et les soins de santé. Comme le travail décent répond aux aspirations des gens, et qu'il est le garant de leurs droits et de leur dignité, il devrait devenir un objectif mondial.

Le rapport souligne qu'en matière de mondialisation, les décisions et les mesures devraient être prises de façon plus démocratique et plus cohérente. A cette fin, il importe de renforcer les communautés locales, de rendre les gouvernements plus efficaces et de réformer les institutions internationales.

### ***La commission mondiale – mission et composition***

La Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation a réuni 26 personnes ayant des parcours différents, notamment des responsables mondiaux venant de sphères diverses: gouvernements, entreprises, universités, syndicats et société civile. Elle était coprésidée par M. Benjamin William Mkapa, Président de la Tanzanie, et par Mme Tarja Halonen, Présidente de la Finlande. M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, a siégé à la commission à titre personnel.

Créée à un moment où le débat sur la mondialisation faisait rage, la commission s'est efforcée de passer outre le conflit idéologique pour s'intéresser à la mondialisation telle que la voient les gens ordinaires. Elle a mené des consultations auprès de plusieurs organisations et de divers responsables et experts, et a organisé une série de dialogues à travers le monde. Si chaque membre de la commission a participé au débat à partir d'une histoire, d'une expérience et de compétences qui lui sont propres, aucun ne représentait un groupe d'intérêt ou un pays; c'est pourquoi les conclusions des membres n'engagent ni l'OIT, ni une quelconque organisation. Toutefois, le rapport issu de ce processus fait apparaître un terrain d'entente dans un domaine où le consensus fait cruellement défaut.

La commission espère que les messages et les idées contenus dans son rapport donneront lieu à un large débat qui contribuera à donner une autre forme à la mondialisation, afin que celle-ci réponde aux besoins des femmes et des hommes à travers le monde.

## **Note d'orientation N° 2**

### **Pourquoi une mondialisation juste?**

«La voie actuellement suivie par la mondialisation doit changer. Trop peu nombreux sont ceux qui en récoltent les fruits et trop nombreux ceux qui, faute d'avoir voix au chapitre, ne peuvent influencer sur son cours». Ces conclusions de la commission mondiale se fondent sur une analyse des tendances économiques et sociales et sur des observations recueillies lors de débats avec des personnes venues d'horizons divers. Elles reflètent le point de vue de la commission selon lequel la mondialisation est façonnée par des décisions et des politiques ; il ne s'agit pas d'un processus immuable.

#### ***Possibilités offertes par la mondialisation***

Aujourd'hui, la mondialisation revêt des aspects multiples. La disparition de certains obstacles au commerce, aux mouvements de capitaux et aux investissements favorise les liens économiques entre pays, régions et continents. Des moyens de transport et de communication moins coûteux et plus rapides contribuent à la mondialisation des marchés. Des produits peuvent être assemblés à un endroit avec des pièces détachées venant de l'autre bout du monde. Depuis Singapour, il est possible d'échanger des obligations ou des actions à Londres en un clic de souris.

Au même moment, les communications mondiales et la circulation rapide de l'information créent des liens entre des personnes qui se trouvent à des milliers de kilomètres les unes des autres, et les renforcent. On connaît mieux les modes de vie des autres et les problèmes sociaux ou économiques de régions éloignées.

Ces changements ont été bénéfiques. Ils encouragent l'ouverture des sociétés et des économies et facilitent la circulation des idées, des connaissances et des biens. En dix années seulement, la croissance économique a permis à 200 millions de personnes de sortir de la pauvreté en Asie du Sud.

Grâce aux moyens de communication mondiaux tels que la télévision et l'Internet, on est plus informé des questions relatives aux droits de l'homme et des problèmes sociaux. Cela a aidé les mouvements sociaux à mobiliser des soutiens et à faire pression sur les gouvernements et sur les institutions pour que ceux-ci soient plus responsables. Comme le mentionne la commission mondiale dans son rapport, «il en résulte qu'une véritable conscience planétaire est en train d'émerger, sensible à l'injustice que représentent la pauvreté, la discrimination entre les sexes, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement, où que ce soit dans le monde.»

La mondialisation offre de nombreuses possibilités pour rendre le monde meilleur.

#### ***Problèmes mondiaux***

Toutefois, à de nombreux égards, ces possibilités ne se sont pas concrétisées. Pis, en raison d'une répartition inégale des avantages de la mondialisation, certains s'enrichissent tandis que d'autres s'appauvrissent.

Le fossé entre pays riches et pays pauvres s'est creusé, et, à l'intérieur de certains pays, le clivage entre riches et pauvres s'est accentué. Par exemple, en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, on comptait plus de personnes vivant dans la pauvreté à la fin des années quatre-vingt-dix qu'au début de celles-ci. Même si des richesses considérables ont été créées, dans le monde, la moitié des travailleurs et leurs familles, soit environ 3 milliards de personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté fixé à 2 \$ par jour.

La majorité des habitants de la planète, qui travaillent dans l'économie informelle, ne participent pas directement aux marchés et à l'économie mondiale en des termes justes et équitables. Trop souvent, dans l'économie formelle, l'évolution rapide des conditions d'activité et des conditions économiques ne s'est pas accompagnée de mesures d'ajustement suffisantes, et a apporté son lot d'incertitude et d'insécurité aux travailleurs et aux entreprises, dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Les règles internationales avantagent les pays développés par rapport aux pays en développement, les puissants par rapport aux faibles. Si les biens et les capitaux passent les frontières librement, il est rare que les personnes le puissent. Souvent, la protection des marques de fabrique, des brevets et des flux de capitaux est plus stricte que la protection des droits des travailleurs.

Si l'économie se mondialise de plus en plus, les institutions sociales et politiques restent essentiellement locales, nationales ou régionales. Les organismes internationaux ne permettent pas vraiment à la population de s'exprimer à propos de la manière dont les marchés sont gérés, ou des moyens de surmonter les inégalités entre les pays. Ce déséquilibre contribue à donner l'impression que la mondialisation est centrée sur les marchés avant de l'être sur les gens.

Du fait des communications mondiales et des médias, on a davantage conscience du fossé qui sépare les gagnants des perdants, et qui va s'élargissant. Il en résulte un mécontentement et une remise en cause du «système» qui peuvent se transformer en une aliénation profonde; cela fait le lit de la criminalité et des idéologies extrémistes.

### ***Opinions émises par des participants de différents pays***

Au cours des débats que la commission mondiale a organisés à travers le monde, et auxquels ont pris part des personnes venues d'horizons divers, des inquiétudes se sont exprimées quant à l'impact de la mondialisation. Ces dialogues ont eu lieu en 2002 et 2003 en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine, aux Caraïbes, en Europe et en Amérique du Nord.

Si les opinions pouvaient diverger, certains thèmes étaient récurrents comme la puissance de la mondialisation et son impact sur la culture, l'identité et les moyens d'existence des individus. Beaucoup ont fait part d'un sentiment d'instabilité et d'insécurité. Souvent, le jugement que l'on portait sur la mondialisation dépendait de ses effets sur l'emploi et des possibilités d'obtenir un travail décent.

*«Nous avons de plus en plus le sentiment de vivre dans un monde hautement vulnérable à des changements dont nous ne sommes pas maîtres. Un sentiment de fragilité de plus en plus fort règne parmi les gens ordinaires, dans différents pays, dans des régions entières»* a déclaré un participant du Costa Rica.

Les gens étaient généralement favorables à l'ouverture des sociétés et à une interaction entre elles, mais ils se sont montrés beaucoup moins positifs lorsqu'on les interrogeait sur les effets de cette évolution sur leur emploi et leur revenu. Un participant au dialogue philippin a déclaré: «*A quoi bon une mondialisation qui diminue le prix des chaussures d'un enfant mais coûte à son père son emploi?*».

Les débats ont également fait apparaître des interrogations sur l'équité des règles qui régissent l'économie mondiale. D'après certains, même si ces règles sont justes, ceux qui se trouvent dans la position la plus faible doivent être soutenus davantage pour tirer parti de la mondialisation.

Les participants se sont généralement entendus sur la nécessité de renouveler le rôle de l'Etat, que la mondialisation avait trop affaibli. L'importance de l'éducation, des compétences et des technologies a été soulignée. Les gens – qu'ils viennent de pays d'émigration ou d'immigration – ont exprimé des inquiétudes quant aux effets des phénomènes migratoires. On a estimé qu'il était essentiel d'établir un cadre plus équitable pour la circulation des personnes.

Le message est que la planète a besoin d'une mondialisation juste.

## **Note d'orientation N° 3**

### **Qu'est-ce qu'une mondialisation juste?**

«Notre vision est celle d'une mondialisation centrée sur l'être humain, qui respecte la dignité de tous et leur accorde une valeur égale.». Une mondialisation juste suppose la création de véritables possibilités pour davantage de personnes et de pays.

A cette fin, la mondialisation doit être plus équilibrée, plus intégratrice; sa gouvernance doit être plus démocratique qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle doit avoir une forte dimension sociale fondée sur des principes et des valeurs reconnus sur le plan international. «Sans cette dimension sociale, nombreux sont ceux qui continueront à considérer la mondialisation comme une version nouvelle des formes précédentes de domination et d'exploitation» met en garde le rapport de la commission mondiale.

#### ***Des valeurs universelles***

On a eu tendance à penser que la mondialisation était sans rapport avec les valeurs, l'éthique et les principes. On considère que l'important, c'est de réussir sur les marchés et de s'imposer plutôt que de mettre l'accent sur les besoins sociaux et économiques des femmes et des hommes. «La mondialisation s'est développée dans un contexte de vide éthique» souligne le rapport.

Pourtant, le monde s'est engagé à respecter un certain nombre de principes et de valeurs contenus dans les traités et les déclarations du système des Nations Unies. Les droits de l'homme, notamment les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques; l'équité; la solidarité et la durabilité de l'environnement sont des principes clés.

L'attachement à la lutte contre la discrimination, à l'égalité entre les sexes et à l'éradication de la pauvreté figure parmi ces valeurs. Elles constituent le fondement des sociétés démocratiques, et sont essentielles à l'ouverture et à l'efficacité de l'économie de marché.

Pour que la mondialisation soit juste, ces valeurs doivent devenir une composante du processus d'intégration économique mondiale. Cela suppose une responsabilité partagée qui passera par un changement des comportements et une révision des politiques et des structures. Les organisations internationales, les gouvernements nationaux, les entreprises, les travailleurs, la société civile et les médias ont tous un rôle important à jouer.

#### ***La dimension sociale de la mondialisation***

Pour que la mondialisation défende les valeurs humaines fondamentales et améliore le bien-être des personnes, elle doit avoir une forte dimension sociale.

«La mondialisation doit être vue à travers les yeux des femmes et des hommes qui la jugent à sa capacité de fournir des possibilités de travail décent et de répondre aux besoins essentiels: nourriture, eau, santé, éducation, logement, environnement vivable.»

Cette dimension sociale inclut essentiellement:

- Un processus de mondialisation basé sur des valeurs universellement partagées; cela nécessite que le développement économique repose sur le respect des droits de l'homme.
- Un engagement international d'éradiquer la pauvreté et de garantir à tous la satisfaction des besoins matériels de base et des autres besoins.
- Un mode de développement qui donne à chacun sa chance, favorise l'expansion de l'emploi et des moyens d'existence durables, encourage l'égalité entre les sexes et réduise les disparités entre pays et entre individus.
- Une gouvernance de la mondialisation plus démocratique et plus responsable.

### ***La scène internationale***

Pour être juste, la mondialisation ne doit pas uniquement profiter à certains, mais doit servir les intérêts de tous. A cette fin, il faut tenir compte des besoins et des points de vue d'un plus grand nombre de pays, de personnes et de groupes au niveau international. Les pays en développement doivent notamment avoir une plus grande influence sur les politiques qui les concernent.

Le rapport de la commission mondiale propose une révision des règles et des institutions internationales afin de rendre le système international plus démocratique et plus responsable, et d'y introduire davantage de participation. Il invite également les pays à honorer leurs engagements internationaux, notamment ceux consistant à consacrer au minimum 0,7 pour cent de la production nationale à l'aide internationale et à alléger la charge de la dette des pays en développement très endettés.

Parallèlement à ces mesures, il faut promouvoir une communauté mondiale fondée sur la perception d'une humanité partagée et d'une planète partagée, et de renforcer cette communauté. Cela suppose une intensification du dialogue entre divers acteurs, comme les Etats et les nombreux groupes et réseaux pour lesquels il importe de donner à la mondialisation une certaine forme.

### ***L'espace local***

Une mondialisation juste est aussi fonction des décisions et des mesures prises aux niveaux régional, national et local. Il est nécessaire de s'appuyer sur les efforts déployés par les groupements régionaux pour promouvoir la cohésion sociale et la solidarité entre leurs membres. Les pays devraient avoir la latitude d'élaborer des politiques adaptées à leur niveau de développement. Il est également indispensable que l'Etat soit fort, efficace et responsable pour servir les intérêts de tous les citoyens. Enfin, il faut renforcer les communautés locales afin qu'elles puissent tirer parti de la mondialisation et la façonner.

## **Note d'orientation N° 4**

### **Prochaines étapes : commencer au niveau local?**

Les effets de la mondialisation pour les individus sont étroitement liés aux circonstances nationales et locales. En s'intéressant aux valeurs, aux systèmes politiques, aux politiques et aux institutions, on peut déterminer si la mondialisation profite aux pays et à leurs citoyens. Inversement, l'action des pays et des communautés est indispensable pour façonner la mondialisation et pour élaborer des mesures internationales permettant de faire face à ce phénomène. C'est pourquoi, si l'on veut que la mondialisation soit juste, il faut commencer au niveau local.

#### ***Une bonne gouvernance***

Il existe partout des problèmes liés à la manière de diriger un pays et son économie, problèmes qui peuvent se manifester de différentes façons. Souvent, les fonctionnaires et les administrations ne sont pas assez responsables, et la mauvaise gestion des entreprises est de plus en plus inquiétante. Dans de nombreux pays en développement, la corruption est fréquente; elle n'est pas rare dans les pays industrialisés. Trop souvent, les pots-de-vin perçus dans les pays en développement proviennent des pays développés.

Toutefois, comme l'indique le rapport de la commission mondiale, une bonne gouvernance est indispensable [à] une participation efficace et équitable à l'économie mondiale». La démocratie, l'équité sociale, le respect des droits de l'homme et la primauté du droit sont des principes clés en matière de gouvernance.

Pour qu'un système politique démocratique fonctionne bien, il ne suffit pas que des élections libres et régulières aient lieu périodiquement. Il faut également veiller au respect des droits, plus particulièrement des libertés publiques comme la liberté d'expression et d'association. Il faut supprimer les entraves au développement d'organisations de travailleurs et d'employeurs et à l'instauration d'un dialogue social entre elles. Il convient aussi d'agir pour favoriser la représentation des personnes démunies et des autres groupes socialement défavorisés.

«Ce sont là des conditions fondamentales pour assurer le développement d'une société civile active qui reflète pleinement la diversité des points de vue et des intérêts» souligne le rapport de la commission. Une société ouverte et représentative contribue aussi à rendre les gouvernements plus responsables.

Les pays doivent songer aux effets de leurs politiques sur les autres pays; c'est là un autre aspect de la gouvernance nationale. Cela vaut surtout pour les puissances économiques qui ont également une grande influence sur la prise de décisions au niveau international.

#### ***Le rôle efficace que doit jouer l'Etat***

Les gouvernements doivent jouer un rôle efficace en créant les conditions propices à une intégration réussie dans l'économie mondiale. Les politiques, notamment celles qui ont trait à la libéralisation, doivent tenir compte des circonstances particulières de chaque pays. Si les organismes et les réglementations nécessaires à la surveillance des marchés font défaut, il est peu probable que la libéralisation ait des effets positifs. Pour surveiller les marchés, il faut des gouvernements solides et compétents.

En raison des incertitudes et des changements dus à la mondialisation, de nombreux services assurés par l'Etat deviennent indispensables. C'est le cas de la protection sociale et de l'investissement public dans les transports, les communications et autres infrastructures. Les gouvernements devraient coopérer étroitement avec d'autres acteurs – entreprises, syndicats,

associations locales – pour renforcer la capacité de s’adapter à un environnement mondial plus compétitif.

Ils devraient également mettre l’accent sur des politiques macroéconomiques qui permettent une croissance rapide et stable. Dans ce contexte, le dialogue social entre gouvernements, travailleurs et employeurs joue un rôle particulièrement important.

Pour les gouvernements, il importe d’intégrer l’économie informelle dans le reste de l’économie. Cela est souhaitable à plusieurs égards. La plupart des travailleurs du secteur informel ne bénéficient pas des possibilités offertes par la mondialisation, et ne jouissent pas des droits et avantages conférés par un emploi décent. Comme ces travailleurs sont exclus des marchés et des services, le potentiel de croissance et de développement n’est pas réalisé, et, en raison d’une perte de recettes fiscales, les gouvernements ont plus de mal à assurer le type de services décrits plus haut.

Du fait de l’existence d’un secteur informel, 4 milliards d’individus ne peuvent participer à l’économie mondiale faute de droits de propriété. Leurs actifs – en général, des terrains et des habitations – ont peut-être une valeur considérable, mais ils ne peuvent pas être utilisés pour cautionner des prêts, ce qui ne favorise pas le recours au crédit et à l’investissement. D’après le rapport de la commission, «l’échec à traiter cette question inhibe le potentiel de croissance et de développement de millions de petites entreprises»; la commission préconise la légalisation des droits de propriété de facto.

#### ***Donner plus de possibilités aux individus et aux collectivités***

Pour que les gens profitent pleinement de la mondialisation, et pour qu’ils participent à ce processus, ils doivent recevoir une instruction, une formation, et être en bonne santé. «L’une des missions essentielles du secteur public de tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu, est de garantir l’accès de tous les enfants à l’éducation» indique la commission dans son rapport.

Compte tenu de la menace que le VIH/SIDA fait peser sur les systèmes éducatifs, notamment en Afrique sub-saharienne, il faut que les programmes de prévention et de traitement ciblent les enseignants et les autres membres de la communauté éducative.

S’il est essentiel que le gouvernement central soit efficace, de nombreuses actions peuvent – et devraient – être menées sur le plan local; comme le souligne le rapport de la commission «c’est à ce niveau-là que la démocratie peut être réellement participative, que la mobilisation politique se fait, que l’autonomie peut être concrétisée et que la solidarité fait partie de la vie quotidienne». Cela suppose une décentralisation accrue et l’allocation des ressources nécessaires.

Pour que le système économique mondial soit performant, le développement local doit également jouer un rôle important. Certaines politiques nationales et internationales, telles que l’accès au micro crédit et l’appui à la gestion, peuvent contribuer à stimuler les économies locales. De telles initiatives peuvent aider les collectivités locales à bénéficier de l’économie mondiale, et permettent au moins d’éviter que la mondialisation ne menace ces collectivités. Par ailleurs, il est indispensable de respecter la culture, l’identité et les droits des peuples indigènes et tribaux.

## **Note d'orientation N° 5**

### **Prochaines étapes : un meilleur système international**

Dans un monde de plus en plus interconnecté, on a davantage besoin de mesures et de règles internationales appropriées et d'organisations internationales efficaces. L'action des seuls gouvernements ne permet pas de faire face aux problèmes nombreux et complexes dus à la mondialisation. Ceux-ci appellent une collaboration entre pays et entre continents. Il importe aussi de trouver des moyens de surveiller les marchés mondiaux. On emploie parfois l'expression «gouvernance mondiale» pour désigner les organismes, règles et accords internationaux liés à la mondialisation.

Lorsqu'elle a analysé la situation internationale, la commission mondiale a estimé que des améliorations majeures étaient nécessaires: «on observe un système fragmenté et incohérent, composé d'une mosaïque de réseaux et d'organismes se recoupant, œuvrant dans les domaines économique, social et environnemental» indique-t-elle dans son rapport. Les accords existants ne tiennent pas suffisamment compte de certaines questions telles que les migrations internationales et l'investissement étranger. De plus, «si ces règles fonctionnent bien dans quelques domaines, dans beaucoup d'autres elles sont trop limitatives et injustes» ajoute-t-elle.

#### ***Des disparités de pouvoir***

De nombreux problèmes mis en évidence par la commission mondiale ont pour origine l'inégale puissance économique des pays. Les pays industrialisés et riches dominent les marchés et disposent des fonds, des fonds d'investissement et des technologies dont le monde en développement a cruellement besoin. Ils peuvent donc exercer une influence lors de la conclusion d'accords mondiaux et de la création d'institutions internationales. Dans son rapport, la commission souligne qu'il existe [une] tendance foncière de la gouvernance mondiale à favoriser les intérêts des acteurs puissants, essentiellement basés dans les pays riches».

Dans certaines organisations internationales, des systèmes de vote inégalitaires donnent plus d'influence aux pays riches. Même lorsque ce n'est pas le cas, la puissance économique de ces derniers les place dans une position de force pour négocier, et les pays pauvres peuvent avoir du mal à leur faire face. Parmi les pays en développement, les pays les moins avancés occupent souvent la position la moins avantageuse.

De plus, les négociations internationales portent désormais sur des thèmes complexes dans des domaines divers tels que les finances, le commerce et l'environnement. Certains pays en développement peuvent difficilement assister à toutes les réunions, ou y envoyer des experts techniques en nombre suffisant. Enfin, en matière de mondialisation, de nombreuses décisions importantes sont prises dans des groupes où sont représentés les seuls pays riches, comme le Groupe des Sept et le Comité de Bâle.

#### ***Déséquilibre et manque de cohérence***

Cette situation explique en partie le caractère foncièrement inéquitable et incohérent des mesures et des règles internationales. Trop souvent, elles desservent les intérêts des pays en développement, notamment des plus pauvres (pour de plus amples informations, voir «rendre les règles internationales plus équitables»).

La communauté internationale n'a pas réussi à mettre en place un ensemble de politiques économiques et sociales cohérent en vue d'instaurer une mondialisation favorable à tous. Par exemple, on insiste davantage sur l'ouverture des marchés que sur l'aide accordée aux pays en développement pour leur permettre de s'adapter aux changements liés à la mondialisation, et d'être compétitifs sur le plan international.

A ce jour, les politiques internationales ont négligé les objectifs du plein emploi et du travail décent pour tous. On s'intéresse également trop peu aux effets des mesures et des accords sur la création d'emplois, et aucun effort n'est consenti au niveau international pour promouvoir la sécurité sociale et économique. Comme l'indique le rapport de la commission, «la vague de mondialisation qui a débuté il y a un siècle s'est accompagnée d'un renforcement des systèmes de protection sociale, notamment en Europe et aux Etats-Unis. Aujourd'hui toutefois, cette tendance s'est renversée».

Les organisations internationales œuvrent dans des domaines spécifiques; pour cette raison, des mesures sont prises dans certains domaines sans tenir suffisamment compte de leur incidence sur d'autres. Par exemple, les décisions prises en matière commerciale peuvent annuler les effets positifs de certaines aides.

### ***Réformer le système international***

Il appartient à la communauté internationale de défendre les valeurs universelles et de «faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière», comme les y invite la Déclaration du Millénaire. A cette fin, il faut agir de manière concertée pour réformer les organisations internationales et modifier les règles et les accords en vue de supprimer les déséquilibres actuels. Les gouvernements devraient aussi réaffirmer leur attachement à «un système multilatéral fort et efficace, capable d'appuyer une économie mondiale équitable, productive et durable».

Dans son rapport, la commission mondiale souligne l'importance du système des Nations Unies et demande qu'il soit renforcé. Elle évoque des réformes censées rendre les organisations multilatérales plus démocratiques, plus responsables et plus transparentes, et destinées à accroître la cohérence de leurs activités. Dans certains cas, cela implique une modification du système de vote; dans d'autres, cela suppose que les organisations soient davantage disposées à consulter le public et à faire d'objet d'un contrôle de sa part.

La commission invite les organisations internationales à trouver un meilleur équilibre entre les objectifs sociaux et les politiques économiques, en ne mettant plus l'accent sur les marchés, mais sur les individus. Les organismes internationaux devraient systématiquement examiner les implications de leurs politiques en termes de travail décent, d'inégalité entre les sexes, d'éducation, de santé et de développement social. Afin de s'intéresser à la dimension sociale de la mondialisation, ces organismes devraient également lancer des «initiatives visant à la cohérence des politiques»; celles-ci ont pour objet de trouver des solutions nouvelles aux problèmes mondiaux en tenant compte de différents points de vue.

Le rapport recommande la création d'un forum sur les politiques de la mondialisation réunissant les organisations internationales concernées. Ce forum permettrait aux Nations Unies et à leurs institutions spécialisées de coopérer avec d'autres acteurs pour favoriser une mondialisation plus équilibrée et plus équitable.

## **Note d'orientation N° 6**

### **Prochaines étapes : rendre les règles internationales plus équitables**

«Les règles de l'économie mondiale devraient viser à améliorer les droits, les moyens d'existence et la sécurité des personnes, des familles et des collectivités du monde entier et à accroître les possibilités qui leur sont offertes» indique le rapport de la commission mondiale. Actuellement, à de nombreux égards, cela n'est pas le cas.

Les règles qui régissent le commerce et les finances tendent à privilégier les intérêts des pays développés. Elles limitent grandement la possibilité qu'ont les pays de mettre en place des mesures adaptées à leur niveau et à leur type de développement. De plus, elles ne permettent pas de prévenir les crises financières, qui peuvent causer des dommages considérables sur les plans économique et social et, à long terme, avoir des effets dévastateurs sur le développement.

Par ailleurs, les règles internationales ne sont pas équilibrées, et ne mettent pas assez l'accent sur les droits et les besoins des individus (cf. «faire du travail décent un objectif mondial» et «les migrants»).

#### ***Des règles commerciales équilibrées***

Dans son rapport, la commission se montre très favorable à une approche multilatérale en matière commerciale; elle encourage les efforts visant à rendre la libéralisation profitable à tous les pays et socialement équitable: «une injustice flagrante du système des échanges mondiaux réside notamment dans le maintien des barrières commerciales imposées par les pays du Nord aux biens à forte intensité de main-d'œuvre produits par les pays du Sud» souligne-t-elle. Alors que 70 pour cent des populations pauvres du monde entier vivent dans les zones rurales des pays en développement, les pays industrialisés continuent à dépenser chaque année des milliards de dollars pour accorder des aides à leurs paysans et protéger le secteur agricole.

Ces mesures empêchent l'accès à des marchés très importants. De plus, elles contribuent à faire chuter les prix mondiaux de produits dont la vente génère des recettes d'exportation vitales pour de nombreux pays en développement. La commission recommande vivement l'interdiction de nouvelles subventions à l'exportation et de nouvelles mesures nationales ayant des effets de distorsion des échanges en matière agricole. Elle invite les pays à supprimer progressivement les mesures en place, et préconise une réduction des obstacles aux exportations provenant des pays en développement, notamment aux exportations de produits agricoles, de textiles et de vêtements.

Par ailleurs, la commission reconnaît que la libéralisation du commerce implique souvent des ajustements difficiles dans les pays développés comme dans les pays en développement. C'est pourquoi il importe de renforcer les dispositions qui permettent aux pays en développement d'opérer une libéralisation progressive. Dans tous les pays, il faut élaborer des politiques susceptibles d'aider les travailleurs à faire face aux changements. [...] la libéralisation du commerce [ne doit pas être considérée] comme une fin en soi. Il s'agit simplement d'un moyen permettant d'atteindre les objectifs ultimes que sont la croissance élevée et durable, le plein emploi et la réduction de la pauvreté».

#### ***Le système financier***

Les pays en développement comme les pays développés ont intérêt à instaurer un système financier stable propice à l'entreprise et à l'investissement.

Actuellement, le système financier mondial est largement dominé par les intérêts des pays industrialisés. La répartition des voix est favorable à ces pays au sein d'institutions financières

internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui influencent elles-mêmes largement les politiques économiques et financières des pays en développement. Les sociétés de financement et les banques d'affaires des pays développés jouissent d'un très grand pouvoir sur les marchés mondiaux. De plus en plus souvent, les agences de notation basées dans le monde industrialisé décident dans quelle mesure les pays en développement peuvent accéder à l'emprunt.

Par ailleurs, le système financier est sujet à des crises et à une instabilité fréquentes. Les capitaux circulent rapidement entre les pays et les marchés, souvent sur la base de considérations à courte vue ou d'informations incomplètes. On observe également un «comportement moutonnier» des intervenants des marchés; en raison de ce comportement, les problèmes d'un pays s'étendent aux autres, indépendamment de leur santé économique. La plupart des risques et des conséquences négatives de cette instabilité sont supportés par les pays à revenu moyen.

Le système financier international doit devenir plus stable et devrait «soutenir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale d'une manière favorisant le développement». Les progrès réalisés pour atteindre cet objectif sont lents et limités. De plus, les pays en développement ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration de normes et codes nouveaux en matière financière. Dans son rapport, la commission préconise une plus large participation de ces pays aux réformes; «ni les ministres du G7, ni les responsables de l'aide multilatérale ne détiennent le monopole du savoir quant au modèle de développement le mieux adapté», fait-elle observer.

### ***Une marge de manœuvre pour le développement national***

Pour que les pays tirent le meilleur parti de la mondialisation, ils doivent élaborer des politiques qui permettent aux citoyens, aux entreprises et à l'économie de mieux s'adapter à un environnement plus compétitif. Malheureusement, les règles actuelles de l'économie mondiale limitent souvent la marge de manœuvre dont disposent les pays pour élaborer ces politiques.

Par exemple, les règles du commerce international rendent difficile la protection sélective – ou promotion stratégique – d'entreprises nationales qui ont contribué au développement économique de pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie. Ces règles commerciales sont souvent renforcées par les conditions que posent les bailleurs de fonds internationaux, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

De plus, il existe de fortes pressions internationales pour une libre circulation des investissements et des capitaux dans les pays en développement, et pour que ceux-ci passent d'une économie nationalisée à une économie de marché. Pourtant, dans nombre de pays industrialisés, la libéralisation des mouvements de capitaux s'est faite progressivement, parfois assez récemment. Dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie, la libéralisation des finances a beaucoup perturbé le processus d'élaboration de politiques économiques.

Dans son rapport, la commission dit que les pays en développement devraient pouvoir adopter une approche prudente en matière de libéralisation des mouvements de capitaux. Pour riposter aux crises financières, ils devraient aussi avoir la possibilité de choisir des politiques qui réduisent les coûts sociaux à un minimum. Enfin, il faudrait assurer une répartition des charges plus équitable entre les débiteurs et les prêteurs; le système en place «continue à faire passer les intérêts des créanciers avant ceux des pays endettés et de leur population pauvre».

## **Note d'orientation N° 7**

### **Prochaines étapes : faire du travail décent un objectif mondial**

Pour les individus, c'est l'impact de la mondialisation sur le monde du travail qui sert de test véritable. Pour que les bienfaits de la mondialisation soient largement partagés, il faut convertir les possibilités qu'elle offre en emplois décents. A cette fin, il faut agir dans divers domaines, sociaux comme économiques, et faire du travail décent un objectif mondial.

#### ***L'agenda***

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, réduire le chômage est un objectif majeur. Mais cela ne saurait suffire, fait observer la commission dans son rapport. Bon nombre d'individus occupent des emplois inacceptables «souvent avec des conditions de travail épouvantables, avec une productivité faible ou sous la contrainte». La plupart des gens n'ont pas accès à un niveau de protection sociale satisfaisant, notamment en matière de sécurité sociale, de retraites et de couverture médicale. Trop souvent, il n'existe pas de dialogue social; les travailleurs n'ont pas de droits et ne sont pas représentés.

Pour que la mondialisation soit plus équitable et réponde aux aspirations des hommes et des femmes, il faut s'intéresser à l'ensemble de ces questions. Le travail décent renvoie aux notions de plein emploi, de protection sociale, de droits au travail et de dialogue social. La promotion du travail décent s'inscrit dans une large stratégie en faveur du progrès social et économique. Il est nécessaire d'élargir l'accès au travail décent dans les pays développés et les pays en développement. Cela devrait constituer un objectif mondial.

#### ***De meilleures politiques***

Lors de l'élaboration de politiques économiques nationales et internationales, il faudrait considérer la création d'emplois comme une priorité, non comme une question annexe, ce qui est souvent le cas aujourd'hui. Dans son rapport, la commission indique les nombreuses façons d'y parvenir, comme l'adoption de mesures propres à stimuler l'entrepreneuriat, une meilleure gestion macroéconomique au niveau national et une coordination accrue entre les pays. Par exemple, elle invite les gouvernements à intégrer les objectifs d'emploi dans le processus budgétaire. Il est également indispensable de supprimer les règles et les mesures pouvant faire obstacle à l'emploi, et de faire disparaître le comportement des marchés susceptible d'avoir le même effet.

Par ailleurs, un effort coordonné doit être consenti pour accélérer la croissance mondiale. Les gouvernements, mais aussi les banques centrales, devraient être associés à cette stratégie de croissance mondiale.

Dans les pays en développement, il faut encourager la création d'emplois générant des revenus supérieurs au seuil de pauvreté. De plus, il faut renforcer les programmes qui soutiennent le développement d'entreprises, élargissent les possibilités d'emploi et augmentent la productivité des pauvres.

«Au-delà de la création d'emplois, il convient de renforcer les politiques aidant les pays à faire face aux difficultés sociales dues à la mondialisation»; il s'agit notamment des politiques visant à améliorer les systèmes de sécurité sociale. A cette fin, la commission mondiale préconise un niveau minimum de protection sociale dans l'économie mondiale.

### ***Droits et dialogue***

Si la communauté mondiale s'est engagée à protéger et promouvoir les droits fondamentaux des travailleurs, il en va autrement en pratique. Partout dans le monde, les discriminations sont monnaie courante et les violations manifestes des droits au travail et des droits syndicaux persistent. On estime à 246 millions le nombre d'enfants qui travaillent; la servitude pour dettes et le travail forcé concernent aussi bien les adultes que les enfants.

«L'insécurité et l'inégalité économiques croissantes exacerbent les problèmes de xénophobie et de discrimination raciale et religieuse» souligne la commission dans son rapport; «de nombreux travailleurs se heurtent à des obstacles à la fois politiques et administratifs lorsqu'ils tentent de faire entendre leur voix. Des rapports font régulièrement état de l'emprisonnement, de la disparition ou de l'assassinat de syndicalistes cherchant simplement à exercer ces droits».

### ***Normes internationales du travail***

La communauté internationale reconnaît que les normes internationales du travail contribuent à améliorer les conditions d'emploi et de travail dans le monde. Ces normes figurent dans les conventions et les recommandations de l'Organisation internationale du Travail. Celles-ci sont adoptées par les employeurs, les travailleurs et les gouvernements des 177 pays membres de l'OIT. Les normes internationales du travail constituent un élément clé du travail décent.

Au cours des dix dernières années, on est parvenu à un consensus concernant ces normes, qui fournissent un ensemble minimal de règles du travail à l'échelle internationale. Rappelées dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail adoptée en 1998, ces normes sont les suivantes:

- la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
- l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
- l'abolition effective du travail des enfants;
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi.

«Il est essentiel d'intégrer la question du respect des normes fondamentales du travail dans un programme international de développement plus large» fait observer la commission mondiale. Elle recommande de renforcer les capacités de l'OIT en augmentant ses ressources. De plus, les autres institutions internationales devraient favoriser le respect de ces normes en veillant à ce qu'aucun aspect de leurs politiques ou de leurs programmes n'entrave leur application. Il faut aussi accroître l'assistance technique pour aider les gouvernements, les travailleurs et les employeurs à mettre en œuvre ces normes.

Les travailleurs, les employeurs et les gouvernements ont un rôle central à jouer pour accroître les possibilités de travail décent. Le dialogue entre ces «partenaires sociaux» contribue à établir un juste équilibre entre les intérêts et à maîtriser les changements économiques et sociaux liés à la mondialisation. Le débat et la négociation permettent de rendre le monde du travail plus démocratique et plus responsable. Les entreprises et les salariés peuvent «tirer vers le haut» le dialogue et la collaboration afin d'augmenter l'efficacité et la productivité, et éviter un «nivellement par le bas» qui se traduirait par une réduction des coûts et du personnel.

## **Note d'orientation N° 8**

### **Prochaines étapes : les systèmes mondiaux de production**

L'émergence de systèmes de production internationaux ou intercontinentaux est une caractéristique essentielle de la mondialisation. Ces chaînes de production mondiales permettent de mettre au point des produits dans un pays et de les fabriquer avec des composants et des matières premières d'autres pays. Le recours à la sous-traitance est fréquent; celle-ci dépasse parfois le cadre de l'usine pour être confiée à des travailleurs à domicile.

La croissance de ces systèmes a été particulièrement rapide dans les industries de haute technologie (électronique, informatique) et pour les biens de consommation à forte intensité de main-d'œuvre (habillement, chaussure). Plus récemment, de tels systèmes sont apparus dans les services: on répond au téléphone, on traite des demandes d'indemnisation et on conçoit des logiciels pour le compte de tiers résidant à des centaines de kilomètres. On estime à 65,000 le nombre de multinationales qui participent à la production mondiale; elles auraient environ 850,000 filiales à l'étranger.

#### ***Un bilan mitigé***

Grâce à la mondialisation de la production, les pays en développement peuvent attirer des investissements étrangers et accélérer leur industrialisation. Toutefois, en pratique, ces avantages sont souvent inégalement partagés et n'ont pas toujours eu les effets escomptés. Par exemple, si les investissements directs étrangers dans les pays en développement ont rapidement progressé dans les années 90, ils restent fortement concentrés dans une dizaine de pays; la Chine absorbe à elle seule un quart de ces investissements.

De plus, en matière de commerce et de finance, des règles injustes ou insuffisantes peuvent limiter les avantages de la production mondiale. Dans les pays développés, les obstacles au commerce demeurent, notamment pour les produits incorporant beaucoup de main d'œuvre. En raison de la structure des droits de douane, les pays en développement ont plus de mal à passer à des productions à forte valeur ajoutée, où les profits sont plus élevés.

Les questions de la concurrence et des investissements sont également importantes. Alors que les multinationales «contribuent souvent à stimuler la croissance et à améliorer l'environnement économique, leur prédominance sur les marchés mondiaux peut représenter un obstacle considérable à l'entrée de nouvelles entreprises, en particulier celles des pays en développement» souligne la commission mondiale dans son rapport.

On constate avec une inquiétude grandissante que la course aux investissements étrangers entraîne les pays en développement à faire trop de concessions en matière de réglementation, de fiscalité, de protection de l'environnement et de normes du travail. Cette concurrence des politiques d'«égoïsme sacré» en matière d'investissement peut réduire les effets positifs des investissements et pousser les pays à faire des concessions excessives. Cela peut avoir des implications durables pour le développement, notamment parce que, dans la plupart des pays en développement, les ressources publiques sont déjà limitées.

#### ***Coopération internationale***

Dans le cadre des efforts destinés à résoudre ces problèmes, la commission mondiale propose de renforcer la coopération internationale en matière de politiques de concurrence et d'investissement.

S'agissant de la concurrence, les autorités nationales antitrust devraient collaborer en vue de prévenir la domination de compagnies ou de cartels sur les marchés mondiaux. À longue

échéance, il faudrait aider les entreprises des pays en développement à intégrer les systèmes mondiaux de production. «A long terme, il pourra s'avérer nécessaire d'instaurer une agence internationale de la politique de la concurrence» dit la commission dans son rapport; elle reconnaît toutefois que «le monde n'est pas encore mûr» pour la création d'une institution de ce type.

À propos des investissements directs étrangers, la commission souligne qu'«un effort international accru s'avère nécessaire pour créer un cadre équilibré et propice au développement.» Des tentatives ont déjà été faites pour établir des règles internationales, mais elles n'ont pas abouti, notamment parce qu'on redoutait qu'elles ne protègent pas suffisamment les intérêts des pays hôtes, de leurs entreprises et de leurs travailleurs.

Actuellement, une série d'accords internationaux et régionaux régissent les investissements directs étrangers. «Nous craignons que les pays en développement acceptent de conclure des accords d'investissement [...] qui leur soient défavorables à la suite de négociations déséquilibrées avec des pays développés plus forts qu'eux» indique la commission dans son rapport.

Afin de créer un cadre international plus équilibré et plus transparent, les pays devraient d'abord s'entendre pour fournir des informations claires sur les mesures incitatives qu'ils proposent. Ils pourraient commencer à agir au niveau régional. Il faudrait ensuite choisir une instance au sein de laquelle on établirait un cadre tenant compte de tous les intérêts et favorisant un développement équitable. Cela pourrait donner lieu à des «dialogues d'élaboration des politiques». Il s'agit d'un mécanisme proposé dans le rapport de la commission afin de réunir les représentants de diverses organisations, de groupes et d'individus, notamment lorsqu'ils sont sous représentés dans les structures officielles. Ce mécanisme doit permettre de trouver des idées de politiques communes.

### ***Le travail décent***

Les initiatives proposées en matière de concurrence et d'investissement pourraient contribuer à promouvoir le travail décent dans les systèmes mondiaux de production, y compris dans les zones franches d'exportation. Mais il faut agir davantage ; il faudrait mener une action internationale concertée comprenant toute une série de mesures économiques et sociales. Celles-ci auraient pour objet d'améliorer les normes du travail et d'aider les pays en développement, les entreprises et les travailleurs à tirer le meilleur parti de leur intégration à la production mondiale.

«Nous ne pouvons accepter une politique fondée sur une régression des normes du travail ou des normes environnementales, ou encore sur une concurrence fiscale excessive» dit la commission dans son rapport.

## **Note d'orientation N° 9**

### **Prochaines étapes : les migrants**

Au cours de la précédente décennie, chaque année, plus de 10 millions de personnes sont allées s'installer dans un pays qui n'est pas le leur. Dans certains cas, cette installation est provisoire ; dans d'autres, elle est durable. Autrefois, les flux migratoires étaient essentiellement orientés du Sud vers le Nord; aujourd'hui, les migrations se font aussi entre pays en développement. Malgré l'instauration de contrôles d'immigration plus stricts dans de nombreux pays industrialisés, les flux migratoires ont augmenté.

Ces schémas de migration sont liés à la mondialisation. Le fait de pouvoir voyager plus facilement et à moindres frais favorise les flux entre pays et entre continents. Grâce aux médias et aux moyens de communication, on connaît mieux les modes de vie des pays riches. Les écarts de revenus entre pays riches et pays pauvres se creusent, ce qui pousse les gens à chercher des opportunités économiques ailleurs. Associés au vieillissement de la population de nombreux pays développés, ces facteurs rendent probable une augmentation des flux migratoires.

#### ***L'absence de cadre international***

Malgré la tendance observée, il n'existe pas de cadre international cohérent en matière de migrations. Par contre, on compte de nombreux accords et politiques multilatéraux concernant les mouvements de biens et de capitaux. «Tandis que les règles instaurées pour l'économie mondiale font la part de plus en plus belle aux droits des investissements étrangers, les droits des travailleurs migrants sont souvent négligés» souligne la commission dans son rapport.

Pour les pays en développement, il s'agit là d'une lacune des règles régissant l'économie mondiale. Nombre d'entre eux estiment que l'assouplissement des contrôles d'immigration serait un moyen rapide et efficace d'accroître les avantages que leur offre la mondialisation.

#### ***Migrations et développement***

Pour les pays en développement, les migrations comportent des avantages et des inconvénients. Les fonds envoyés par les migrants vers leur pays d'origine atteignent un montant annuel d'environ 75 milliards de dollars des Etats-Unis (soit 1,5 fois la valeur de l'aide publique au développement). Lorsque les migrants rentrent dans leur pays, ils ont parfois acquis des compétences appréciables et établi des contacts utiles. Les liens entre la diaspora et les collectivités nationales peuvent également procurer des avantages.

En revanche, si les travailleurs qualifiés quittent les pays en développement, cela peut entraîner une pénurie de main d'œuvre dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, les sciences et les technologies. Si l'enseignement est financé par l'Etat, cela revient à un transfert de ressources publiques des pays en développement vers les pays développés.

Il existe toutefois des moyens d'accentuer les effets positifs des migrations pour les pays en développement: l'acceptation de la double citoyenneté, des conditions de réadmission plus faciles pour les migrants non permanents et des mesures d'incitation fiscale et autres pour encourager les migrants à retourner dans leur pays peuvent faciliter la «circulation des compétences» entre pays d'origine et pays d'accueil.

Pour promouvoir le développement, on peut aussi abaisser le coût et les risques des transactions, prévoir des mesures fiscales visant à encourager les migrants à investir dans leur pays d'origine et leur permettre de toucher une retraite une fois qu'ils sont rentrés chez eux.

Enfin, il serait possible d'aider les pays en développement en allouant une partie des sommes payées par les migrants au titre de l'impôt sur le revenu à un fonds de développement.

Faute d'accord multilatéral sur les migrations, un certain nombre de problèmes sont apparus, tels que l'exode du personnel très qualifié des pays en développement – la fuite des cerveaux – et la

forte hausse de l'immigration clandestine. La traite des êtres humains a également augmenté; les femmes et les enfants qui en sont victimes sont exploités dans des situations dégradantes, sans espoir d'en sortir.

***Tenir compte des intérêts en jeu.***

«Un régime multilatéral propre à rendre le mouvement plus cohérent et à éliminer l'exploitation des migrants offrirait de gros avantages à tous» fait observer la commission dans son rapport. Elle reconnaît qu'il existe une forte polarisation des opinions sur les migrations. Celles-ci peuvent être bénéfiques pour les migrants, les pays d'origine et les pays hôtes, mais elles peuvent aussi avoir un coût (évacuation de la main-d'œuvre locale; bouleversements d'ordre social). Il convient d'en tenir compte.

Toutefois, la commission préconise la création d'un cadre multilatéral qui régirait les migrations internationales. Il devrait avoir pour objet:

- de favoriser l'augmentation des possibilités de migrations en tenant compte des intérêts des pays d'accueil comme des pays hôtes;
- de veiller à ce que ce processus soit cohérent, prévisible et légal;
- d'éliminer la traite des êtres humains et autres abus (notamment ceux dont les femmes sont particulièrement victimes);
- de défendre pleinement les droits des travailleurs migrants et de faciliter leur intégration locale;
- de tirer le meilleur parti des possibilités de développement qu'offrent les migrations.

## **Note d'orientation N° 10**

### **Prochaines étapes : l'intégration régionale**

Les groupements régionaux de pays peuvent constituer une première étape vers une mondialisation plus juste. Cela dépend toutefois de l'importance accordée à la dimension sociale.

Les groupements régionaux peuvent revêtir des formes multiples. Le plus souvent, il s'agit de zones de libre-échange, mais des efforts sont également faits en vue d'intégrations plus poussées, pour des raisons politiques et économiques. L'Union européenne en est un bon exemple, et des initiatives sont menées en Amérique latine et en Afrique pour atteindre des objectifs similaires.

#### ***Faire face aux forces mondiales***

Les groupements régionaux peuvent rendre la mondialisation plus équitable pour les pays membres, et cela, de plusieurs façons. En créant un marché intérieur plus vaste et en coordonnant les politiques, ils peuvent aider les pays et leurs citoyens à mieux faire face aux forces économiques mondiales. Il est alors plus facile de surmonter les chocs économiques extérieurs, et moins nécessaire d'abaisser le niveau de protection sociale et environnementale pour attirer les investissements. Par ailleurs, l'adoption d'une monnaie unique comme l'euro peut promouvoir la stabilité, et le fait d'appartenir à un groupement régional peut renforcer l'influence des pays, notamment des petits pays.

Les groupements régionaux peuvent contribuer à développer le potentiel permettant de tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation. L'investissement dans les compétences, les infrastructures, la recherche et les technologies, et l'assistance à l'innovation peuvent être plus importants et plus rentables lorsque un minimum de personnes sont concernées et que l'on dispose de fonds suffisants.

En collaborant, les pays peuvent améliorer la situation des individus dans l'économie mondiale. A des degrés divers, les organisations régionales s'efforcent de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, s'intéressent aux mouvements transfrontières de personnes, cherchent à prévenir le VIH/SIDA et à traiter les malades, et s'emploient à empêcher la traite des êtres humains. Dans son rapport, la commission souligne que «le fait de traiter les objectifs sociaux dans le contexte de l'intégration et des institutions régionales fournit un point de départ propice à l'intégration de ces objectifs dans l'économie mondiale».

Aujourd'hui, les progrès réalisés par les groupements régionaux pour rendre la mondialisation plus équitable sont variables. Si l'UE a permis des avancées considérables, [...] la réalité ne coïncide pas toujours avec la théorie» indique la commission mondiale dans son rapport. Ailleurs, les acquis sont inégaux. En Amérique latine, la crise économique a ralenti les progrès; en Afrique, davantage d'investissements sont nécessaires.

Il importe de faire une distinction entre les accords régionaux conclus par des pays dont le niveau de développement est similaire, et ceux auxquels sont parties des pays industrialisés et des pays en développement. Les accords relevant de la deuxième catégorie peuvent entraîner des déséquilibres comparables à ceux que produit actuellement la mondialisation.

### ***Les objectifs sociaux***

Pour que les groupements régionaux contribuent à rendre la mondialisation plus juste, ils doivent comporter une forte dimension sociale. Les objectifs relatifs à l'emploi, à l'environnement, aux normes du travail, aux droits de l'homme et à l'égalité entre les sexes devraient faire partie du processus d'intégration.

Le rapport de la commission mondiale propose des moyens pour y parvenir. L'intégration devrait se fonder sur les principes de démocratie, de responsabilité et de participation. A cette fin, certaines instances, comme les parlements régionaux, doivent jouer un rôle important. Il faudrait également associer étroitement les organisations de travailleurs et d'employeurs ainsi que d'autres groupes, notamment dans le cadre de structures officielles.

Le processus d'intégration régionale doit se donner des cibles sociales, étayées par des mesures périodiques et la diffusion d'informations sur les résultats. Ces cibles pourraient porter sur des domaines divers: droits fondamentaux, taux de chômage, pauvreté, éducation et sécurité sociale. Il faudrait collecter des statistiques désagrégées par sexe pour tenir compte des questions d'égalité hommes-femmes.

Par ailleurs, il faut mobiliser des ressources pour investir et pour aider les pays à faire face à une concurrence accrue. Cela revêt une importance fondamentale lorsque l'intégration concerne des pays dont les niveaux de développement économique sont hétérogènes. Par exemple, les fonds structurels et le Fonds de cohésion de l'UE ont permis de réduire l'écart entre régions pauvres et régions riches au sein de l'Union. Les institutions financières régionales ont également un rôle clé à jouer.

### ***La voie régionale***

«Notre image de la mondialisation intègre un ensemble de régions liées entre elles et qui interagissent, et non un monde à la George Orwell, composé de blocs rivaux» indique la commission dans son rapport. Les régions devraient être ouvertes aux idées, aux biens, aux capitaux et aux personnes. Loin d'entraver l'économie mondiale, l'intégration régionale peut permettre de supprimer certains déséquilibres dus à la mondialisation.

Enfin, il faut établir des liens entre l'intégration régionale et l'intégration mondiale. Les institutions et les valeurs régionales peuvent servir de point de départ à l'intégration mondiale. Inversement, les institutions mondiales peuvent contribuer à réunir différentes régions.

# **Note d'orientation N° 11**

## **Prochaines étapes : des sociétés démocratiques et responsables**

Pour une mondialisation plus équitable et plus équilibrée, il faut tenir compte d'un plus grand nombre de besoins et de points de vue. Pour cela, il faut davantage de démocratie, de responsabilité et de participation à tous les niveaux. Il faut aussi créer des conditions propices au dialogue dans la société, notamment pour aborder les problèmes liés à la mondialisation. L'expérience de la commission mondiale montre que des personnes ayant des parcours différents et venant de différents pays peuvent trouver un terrain d'entente.

L'action destinée à rendre la gouvernance de la mondialisation plus transparente et plus démocratique intéresse divers acteurs et organisations. Les organismes internationaux, les gouvernements, les parlements, les syndicats, les employeurs et les organisations non gouvernementales ont tous un rôle à jouer pour déterminer les effets de la mondialisation sur les individus.

### ***Le niveau international***

Dans son rapport, la commission mondiale souligne que «les processus de décision actuellement en vigueur dans les institutions [internationales] [...] font l'objet de nombreuses critiques». Ainsi, la composition du Conseil de sécurité de l'ONU reflète encore la situation qui prévalait après la seconde guerre mondiale plutôt que la réalité contemporaine. De plus, en raison des systèmes de vote, les pays en développement n'ont pas assez d'influence au sein des organisations internationales, notamment à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.

«Selon certaines estimations, les pays développés, soit 15 pour cent environ de la population mondiale, totalisent 17 pour cent des voix dans le cas de l'ONU, 35 pour cent dans le cas du Fonds international de développement agricole (FIDA) et plus de 60 pour cent dans le cas de la Banque mondiale et du FMI» indique le rapport de la commission. Pour accroître la représentation des pays en développement, cette dernière préconise la mise en place d'un système de droits de vote plus juste à la Banque mondiale et au FMI.

Suite aux nombreuses critiques formulées ces dernières années, les organisations internationales se sont employées à mener davantage de consultations, à publier des informations et à mettre au point des méthodes d'évaluation de leurs travaux. Si ces initiatives sont encourageantes, d'autres sont nécessaires.

Dans son rapport, la commission mondiale propose que tous les organismes du système des Nations Unies renforcent leurs unités d'évaluation et publient leurs résultats. Il faudrait encourager les évaluations externes et assurer un suivi des recommandations. Elle préconise aussi des réformes des méthodes de travail et des procédures de négociation de l'OMC. Le rapport indique que les procès-verbaux des réunions du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ne sont pas publiés. La commission recommande que les membres des Conseils des administrateurs de la Banque mondiale et du FMI soient responsables devant les parlements des pays qu'ils représentent.

### ***Le rôle des pays***

Les gouvernements jouent un rôle clé pour favoriser une mondialisation plus transparente et plus responsable. Les politiques, les valeurs et les systèmes de gouvernement adoptés au niveau national permettent de déterminer l'impact de la mondialisation sur les individus (cf. «commencer au niveau local»). De plus, les gouvernements influencent le fonctionnement des

organisations internationales et peuvent soumettre les décisions internationales à l'examen du public.

Curieusement, il est rare que les positions prises par les représentants d'un pays au niveau international fassent l'objet d'un contrôle systématique du parlement ou d'organes publics. Même au sein du gouvernement, la coordination et les consultations sur les problèmes internationaux sont souvent insuffisantes. Actuellement, ces facteurs sont en partie responsables du manque de cohérence des politiques mondiales. Dans son rapport, la commission recommande que les chefs d'Etat et de gouvernement s'assurent que les positions adoptées par leurs représentants dans les instances internationales «encouragent une intégration cohérente de politiques économiques et sociales axées sur le bien-être et la qualité de vie des gens».

Dans les pays, les parlements sont garants de la responsabilité démocratique. C'est pourquoi il est indispensable que les problèmes mondiaux et la politique internationale d'un pays donnent lieu à un débat parlementaire. S'ils établissent des liens entre eux, les parlements des différents pays peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la transparence et de la cohérence de l'action publique au niveau mondial. Il existe déjà des groupes parlementaires mondiaux et régionaux, et la commission estime qu'ils devraient avoir un droit de regard accru sur les politiques mondiales. Par ailleurs, elle recommande la création d'un Groupe parlementaire mondial chargé de surveiller les activités des organisations internationales.

### ***Entreprises et travailleurs***

Les entreprises, les syndicats et les organisations qui les représentent figurent parmi les autres acteurs clés de la scène internationale. Les entreprises et les syndicats peuvent contribuer à accroître la transparence et la responsabilité dans le cadre de la mondialisation, notamment en agissant au sein de structures internationales, en promouvant la responsabilité sociale des entreprises, en participant à un dialogue au niveau international et en soutenant les initiatives favorables au développement économique et social.

S'il existe déjà de nombreuses activités dans ces domaines, il est possible d'agir davantage. Dans son rapport, la commission mondiale suggère que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC créent des structures officielles permettant de consulter le mouvement syndical international et les milieux d'affaires. Ces structures s'inspireraient de celles existant à l'Organisation de coopération et de développement économiques. La commission estime par ailleurs qu'il faut renforcer les initiatives volontaires des entreprises en matière sociale, initiatives qui renvoient à la notion de responsabilité sociale des entreprises. L'OIT devrait organiser un forum pour examiner certaines questions relatives à cette responsabilité sociale, comme le contrôle et la vérification.

### ***Société civile, médias et réseaux***

«L'un des traits les plus marquants de la mondialisation a été l'émergence rapide d'une communauté d'acteurs de la société civile qui ont créé des réseaux au niveau mondial en vue de s'attaquer à certains problèmes intéressant les citoyens du monde entier». Leur nombre est passé de 1 500 à 25 000 environ entre le milieu des années cinquante et 2001. Ces acteurs contribuent largement aux efforts visant à rendre la mondialisation plus équitable. Il convient d'encourager leurs activités, mais aussi de renforcer la participation d'organisations de la société civile provenant des pays en développement. Par ailleurs, ces organisations, notamment les plus grandes, doivent respecter le principe de responsabilité, et se montrer disposées à faire l'objet d'une surveillance.

Les médias jouent un rôle clé en diffusant des informations indispensables dans une société démocratique et responsable. Comme les sources d'information anglo-américaines sont devenues prépondérantes ces dernières années, la commission souligne dans son rapport qu'il faut assurer une diversité de l'information et des flux de communications. Le rapport montre aussi comment les réseaux mondiaux qui associent les secteurs privé et public ont favorisé l'élaboration de politiques sociales.

# **Note d'orientation N° 12**

## **Une mondialisation juste: propositions et recommandations**

### **Gouvernance nationale: priorités**

- 1) Une bonne gouvernance, fondée sur un système politique démocratique, sur le respect des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes, sur l'égalité sociale et la primauté du droit. Il doit exister des moyens de représenter tous les intérêts et d'instaurer un dialogue entre les organisations d'employeurs et de travailleurs.
- 2) Un gouvernement qui joue un rôle efficace en créant les conditions du succès dans une économie mondialisée. Cela implique la fourniture de services, de soins et d'une protection sociale, et suppose le renforcement des capacités des gens et des entreprises afin qu'ils puissent être compétitifs au niveau mondial.
- 3) Des institutions solides chargées de soutenir et de surveiller les marchés; une gestion prudente du processus d'intégration dans l'économie mondiale; des politiques économiques propres à assurer une croissance rapide et stable.
- 4) Des politiques et des réformes visant à intégrer l'économie informelle dans le reste de l'économie.
- 5) Faire du «travail décent» un objectif fondamental de la politique économique en donnant la priorité à la création d'emplois, à la protection des droits fondamentaux au travail, au renforcement de la protection sociale, et en encourageant le dialogue entre les employeurs, les travailleurs et les gouvernements.
- 6) Promouvoir un modèle de développement qui assure la durabilité de l'environnement.
- 7) Renforcer les collectivités locales grâce à une décentralisation accrue et à l'allocation des ressources nécessaires. Encourager le développement économique local et respecter la culture, l'identité et les droits des peuples indigènes.
- 8) Faire en sorte que l'intégration économique et politique régionale tienne compte des objectifs sociaux.
- 9) Veiller à la concordance entre politiques nationales et intérêts mondiaux; prendre en considération les effets des politiques nationales sur les autres pays.

### **Un système de gouvernance mondiale plus équitable et plus équilibré**

#### ***Des règles équitables:***

- 1) Les pays en développement devraient disposer de plus de liberté dans le développement des politiques nécessaires pour accélérer leur développement et leur libre accès au commerce.

#### ***Commerce***

- 1) Réduire sensiblement les obstacles inéquitables aux exportations provenant des pays en développement, notamment aux exportations de produits agricoles, de textiles et de vêtements. Dans le domaine agricole, interdire toute nouvelle subvention à l'exportation et toute nouvelle mesure nationale ayant des effets de distorsion des échanges, et supprimer progressivement les mesures en place. Dans tous les pays, il faut élaborer des politiques permettant d'aider les travailleurs à faire face aux changements provoqués par la libéralisation du commerce.
- 2) Veiller à définir de manière objective les normes techniques applicables aux produits. Il faut éviter d'utiliser ces normes à des fins protectionnistes, et aider les pays en développement à améliorer les normes relatives à leurs produits. Il importe également de prévenir un usage abusif des mesures antidumping et de fournir aux pays en développement l'appui technique nécessaire en matière de procédures.
- 3) Reconnaître que l'amélioration de l'accès aux marchés n'est pas une panacée. Il faut adopter une stratégie plus équilibrée propre à promouvoir une croissance mondiale

durable et à encourager le plein emploi. Les responsabilités relatives à l'économie mondiale devraient être équitablement partagées.

- 4) En matière de droits de propriété intellectuelle – notamment de protection des brevets, du droit d'auteur et des dessins et modèles – définir des règles équitables, c'est-à-dire établir un juste équilibre entre les intérêts des producteurs de technologies et ceux des utilisateurs.
- 5) Compte tenu des différents niveaux de développement économique, renforcer les dispositions permettant aux pays en développement d'opérer une libéralisation progressive.

### ***Systèmes mondiaux de production***

- 1) Il faut développer la coopération internationale en matière de politique de la concurrence. Les autorités nationales antitrust devraient collaborer en vue de prévenir la domination de compagnies ou de cartels sur les marchés mondiaux. Cela devrait faciliter l'entrée des entreprises des pays en développement dans les systèmes mondiaux de production.
- 2) En ce qui concerne l'investissement direct étranger, il faut mettre en place un cadre plus équilibré qui soit favorable au développement. Ce cadre devrait tenir compte de tous les intérêts en jeu, permettre de réduire les problèmes de surenchère et encourager un développement équitable.

### ***Système financier international***

Des réformes sont nécessaires pour que le système favorise une croissance économique mondiale durable et permette de mieux intégrer les pays pauvres dans l'économie mondiale.

- 1) Faire participer davantage les pays en développement à la réforme du système financier international.
- 2) Réduire la volatilité des marchés financiers et s'intéresser aux effets de contagion, lorsque, en raison du «comportement moutonnier» des intervenants des marchés, les problèmes d'un pays s'étendent aux autres, indépendamment de leur santé économique.
- 3) Permettre aux pays en développement d'adopter une approche prudente en matière de libéralisation des mouvements de capitaux; ils devraient aussi pouvoir opter pour des politiques qui réduisent les coûts sociaux à un minimum.
- 4) Assurer une répartition des charges plus équitable entre les débiteurs et les prêteurs.

### ***Le travail dans l'économie mondiale***

- 1) Il faudrait renforcer la capacité de l'OIT de promouvoir les normes fondamentales du travail. S'agissant de la promotion de ces normes, toutes les organisations internationales devraient assumer leur responsabilité.
- 2) Il est impératif de créer un cadre multilatéral qui assujettisse à des règles équitables et transparentes les mouvements transfrontières de personnes. Il faudrait d'abord renforcer l'application des accords relatifs aux travailleurs migrants et à la traite des êtres humains, notamment des femmes, et instaurer un dialogue entre les pays d'origine et les pays de destination.
- 3) Il faudrait mettre en place un forum mondial pour la confrontation des points de vue et l'échange d'informations sur les migrations.

### ***De meilleures politiques internationales***

- 1) Il importe de mobiliser davantage de ressources au niveau international. Il faut que l'engagement de consacrer 0,7 pour cent du produit intérieur brut à l'aide publique au développement soit enfin respecté. Il faudrait aussi que les modalités de l'aide soient plus efficaces.

- 2) Il faudrait accélérer et approfondir l'allégement de la dette.
- 3) Il faudrait chercher des sources de financement nouvelles et complémentaires.
- 4) Il faudrait mieux exploiter le potentiel que représentent les contributions privées volontaires et les activités philanthropiques au service de la solidarité mondiale.
- 5) Il faudrait apporter plus d'appui aux initiatives d'investissement socialement responsable afin d'acheminer des ressources vers les pays à bas revenus.
- 6) Une action internationale est essentielle pour accroître l'investissement dans l'éducation et la capacité technologique des pays pauvres.
- 7) Une action internationale est également nécessaire pour appuyer les systèmes nationaux de protection sociale de telle sorte qu'il y ait un niveau minimum de protection sociale dans l'économie mondiale.
- 8) Il faut mieux gérer les politiques macroéconomiques en mettant l'accent sur l'objectif de plein emploi.
- 9) Il faut agir de façon plus énergique et intensifier le dialogue social afin de promouvoir le travail décent dans les zones franches d'exportation (ZFE) et dans les systèmes mondiaux de production.
- 10) L'accès de tous à un travail décent devrait devenir un objectif mondial, et des politiques plus cohérentes devraient être mises en œuvre au niveau international pour atteindre cet objectif. Les organisations multilatérales doivent trouver un meilleur équilibre entre les politiques applicables à l'économie et celles applicables au monde du travail.
- 11) Les questions d'éducation, de santé, de droits de l'homme, d'environnement et d'égalité entre hommes et femmes devraient toutes être traitées dans le cadre d'une approche intégrée des objectifs économiques et sociaux.

### ***Des institutions plus responsables***

#### ***Le système multilatéral et l'Etat***

- 1) Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devraient mettre en place un système de droits de vote plus juste.
- 2) L'OMC devrait veiller à la participation, dans des conditions efficaces, de tous les Etats Membres.
- 3) Tous les organismes du système des Nations Unies devraient renforcer leurs unités d'évaluation, adopter des politiques claires d'information et publier leurs résultats conformément à ces politiques. Il faudrait encourager les évaluations externes et assurer un suivi des recommandations.
- 4) Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient favoriser la cohérence des politiques économiques et des politiques sociales au niveau international.
- 5) Il faudrait procéder à un examen sérieux des propositions qui visent à créer un conseil de sécurité économique et social ainsi qu'un conseil mondial de la gouvernance mondiale.
- 6) Il faut renforcer la capacité de l'ECOSOC de coordonner les politiques mondiales dans les sphères économiques et sociales.
- 7) Les contributions financières aux organismes onusiens devraient être augmentées.
- 8) Toutes les organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies, doivent être davantage comptables et faire preuve de transparence. Les gouvernements et les parlements devraient examiner les décisions prises par leurs représentants dans ces organisations.
- 9) Il faudrait créer un groupe parlementaire mondial afin de surveiller les activités des institutions internationales et d'examiner la cohérence des politiques mondiales en matière économique et sociale.

### ***Acteurs non étatiques***

- 1) Les initiatives prises volontairement par les entreprises, nationales ou transnationales, pourraient être renforcées de manière à accroître leur contribution à la dimension sociale de la mondialisation. L'OIT devrait convoquer un forum sur cette question.
- 2) Le FMI, la Banque mondiale et l'OMC devraient mettre en place des structures officielles permettant de consulter le mouvement syndical international et les milieux d'affaires.
- 3) Il convient d'encourager les activités des organisations de la société civile et d'accroître la participation des organisations des pays en développement. Il faudrait aussi renforcer et améliorer les liens existants entre les groupes de la société civile et les organisations internationales.
- 4) Les organisations de la société civile devraient être comptables et accepter de faire l'objet d'une surveillance.
- 5) Étant donné le rôle central des médias dans les sociétés démocratiques et responsables, il faut garantir la diversité de l'information et des flux de communications.
- 6) Il faudrait une meilleure coordination entre les organisations internationales et les réseaux et partenariats mondiaux qui s'occupent de promouvoir l'élaboration de politiques sociales.

### ***Se mobiliser en faveur du changement***

- 1) Les gouvernements et les acteurs non étatiques sont invités à participer à un débat et à un dialogue au niveau national afin d'assurer un suivi du rapport de la commission mondiale.
- 2) Les organisations internationales devraient s'assurer que leurs activités et leurs procédures défendent les valeurs universelles et les droits de l'homme de manière cohérente.
- 3) La communauté internationale devrait lancer des initiatives visant à rendre les politiques plus cohérentes. Ces initiatives doivent permettre d'élaborer des politiques plus équilibrées en vue d'une mondialisation équitable qui profite à tous. La première de ces initiatives devrait porter sur la croissance, l'investissement et l'emploi.
- 4) Au niveau national, il faudrait procéder à un examen des conséquences sociales des politiques économiques. Cet examen devrait être entrepris par les organisations internationales qui ont une vocation sociale ; les pays concernés devraient y participer étroitement.
- 5) Les institutions internationales devraient organiser une série de dialogues pour examiner les propositions figurant dans le rapport de la commission mondiale.
- 6) Les organisations internationales concernées devraient mettre en place un forum sur les politiques de la mondialisation. Ce forum permettrait un dialogue sur l'impact social des politiques économiques mondiales et la préparation d'un rapport sur l'état de la mondialisation.
- 7) Il faut renforcer les programmes de recherche et la collecte des données sur la dimension sociale de la mondialisation.